



Inégalité de salaire pour un même poste

Par **Angiee**, le 11/07/2013 à 18:02

Bonjour,

je travaille au sein d'un groupe d'agences de travail temporaire (intérim).
J'occupe le poste d'attachée de recrutement, tout comme beaucoup de mes autres collègues seulement voilà : aucune de nous n'a le même salaire ; je suis à 1500 euros brut alors que certaines de mes collègues sont elles à 1600 ou 1650E brut.

Nous avons le même salaire de base, le même coefficient et le même échelon/niveau.

Puis-je me retourner contre mon employeur afin de demander une égalisation de salaire? est-il obligé d'accepter?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Par **janus2fr**, le 11/07/2013 à 18:06

Bonjour,

Une différence de salaire peut s'expliquer par différentes raisons : ancienneté, qualification, etc.

Il faut donc, pour comparer, s'assurer que toutes les personnes sont exactement dans la même situation et pas seulement qu'elles occupent le même poste.